

## Accord de non-modification (NCA)

Malheureusement il n'est pas possible de compléter et de signer un NCA (accord de non-modification) de manière correcte/adéquate car le but d'un NCA et la gamme de produits de notre entreprise ne sont pas vraiment compatibles. Il n'est pas possible de signer un accord de non-modification car ceci limitera un produit standard. Nous ne pouvons imposer des restrictions sur un produit standard car ceci nous empêchera de bien gérer les gammes de produit à l'avenir s'il y a des contraintes sur notre configuration standard. Nous pouvons cependant créer un article comme un article spécial, ce qui vous assurera qu'aucun changement ne sera fait étant donné que les modifications aux articles spéciaux ne sont apportées que sur demande du client. Nous ne produisons rien nous-mêmes. Nous sommes un détaillant. Nous achetons des produits en grand nombre. Nous les vendons et livrons ensuite selon les souhaits précis de nos clients. Nous vendons des ressorts standards qui ne requièrent pas de certification ISO ou d'autres exigences plus strictes.

S'il y a des demandes particulières pour un article, concernant par exemple le matériau ou les tolérances, nous devons créer un ressort spécial.

Veuillez nous contacter par écrit pour que nous puissions trouver une solution satisfaisante relative au ressort spécial.



Jørgen Sodemann